

Arrondissement de Douai
Commune de LALLAING - 59327
TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

01/006

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.a - Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Courant du Bay Courant du Bouchard Courant du Godion A.P.du 09/08/1972	Ddtm
AS.1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages	Captage de Dechy D.U.P.du 04/12/1997	Ars
I.b - Conservation du Patrimoine Culturel			
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des monuments historiques	Borne au Quevion - Ins.M.H.du 23/12/1926 Vestiges de la Porte de l'Ancien Château des Comtes de Lallaing - Ins.M.H.du 20/10/2003 Chevalement de la fosse n° 2 de Flines sur la commune de Anhiers - Ins.M.H. du 30/08/2010	Drac
II.a - Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.1bis	HYDROCARBURES LIQUIDES Servitude de protection des pipe-lines	Pipe-lines: CAMBRAI - DUNKERQUE CAMBRAI - ANVERS	Dreal
II.d - Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.35 du 26/08/1897 R.D.8 du 11/04/1899 Rue Scalfort du 22/04/1909	Conseil Général
EL.11	ACCES AUX ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS Servitude d'interdiction d'accès	R.N.455 Décret du 06/03/1979	Dir
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24km centré sur les aérodromes de CAMBRAI – EPINOY CAMBRAI – NIERGNIES	Base aérienne
III.b - Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

Pour les adresses des
gestionnaires, voir liste ci-jointe